



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 32

Mercredi 8 septembre 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Court

Avis de construction

Requérants: Christine Jourdain et Fabrice Vuille, rue du Temple 24, 2738 Court

Propriétaires: propriété commune représentée par Daniel Bueche, rue des Sources 8, 2738 Court

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 328, au lieu-dit «rue du Temple 17», 2738 Court

Projet: construction d'une maison familiale avec panneaux solaires

Chauffage: pompe à chaleur (air) de type Hoval AG, Belaria, SRM (6)

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dérogation: 25 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 1^{er} septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

Emplacement: parcelle N° 601, au lieu-dit «rue de Mévilier 38», 2738 Court

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type alpha innotec, LWD 90A

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 1^{er} septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Procès-verbal de l'Assemblée municipale du 28 juin 2021

Constatant qu'aucune opposition n'a été formée contre le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 28 juin 2021 et en vertu de l'article 77 alinéa 3 du règlement d'organisation de la commune municipale de Court, le Conseil municipal a approuvé le procès-verbal en question.

Court, le 8 septembre 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Thanh Tuyen et Thanh Phong Diep, rue de Bel-Air 14, 2738 Court

Propriétaire: Thanh Phong Diep, rue de Bel-Air 14, 2738 Court

Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 1584, au lieu-dit «rue de Bel-Air 14», 2738 Court

Projet: remplacement du chauffage par une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type Daikin, Altherma EPRA14D

Dimensions: selon plan déposé

Construction: selon plan déposé

Zone d'affectation: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 8 septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale



Belprahon

Journée internationale de la démocratie

Le Conseil communal vous invite à célébrer la Journée internationale de la démocratie le

Mercredi 15 septembre 2021 à 18h 30

Rendez-vous devant le bâtiment communal pour partager un moment convivial.

Belprahon, le 1^{er} septembre 2021

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier: Holzer Alain, rue des Prés 3, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Gobat Patrick, La Frimesse 5, 2824 Vicques

Projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau placée à l'extérieur

Emplacement: Parcelle N° 597, Rue des Prés 3, 2744 Belprahon

Dimensions: Selon plan déposé

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 septembre 2021 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 1^{er} septembre 2021

Le Conseil communal

Bureau communal – Modification d'horaire

Le bureau communal sera exceptionnellement **fermé le jeudi 16 septembre 2021** en raison de la sortie des aînés du village. En remplacement, il sera **ouvert le mercredi 15 septembre 2021**, de 15h à 17h. Merci pour votre compréhension.

Belprahon, le 1^{er} septembre 2021

Le Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant: Jonas Houmard, rue de l'Envers 1, 2738 Court

Propriétaires: Eliane, Jean-Michel et Jonas Houmard, rue de l'Envers 1, 2738 Court

Auteurs du projet: Beeler Architecture, Ludmilla Beeler, rue de Mévilier 36, 2738 Court; Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 2181, au lieu-dit «Rue du Moulin 22», 2738 Court

Projet: remplacement de l'installation de chauffage par une pompe à chaleur air-eau de type Dimplex LA 35TBS; modification de deux fenêtres en portes-fenêtres et pose d'un balcon

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plan, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 1^{er} septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérants: Christiane et Jean-Luc Niederhauser, rue de Mévilier 38, 2738 Court

Propriétaires: idem requérants



Eschert

Elections communales

Renouvellement des autorités – période 1.1.2022 au 31.12.2025

Les citoyennes et citoyens ayants droit de vote en matière communale sont convoqués le

dimanche 28 novembre 2021 de 11 h à 12 h

à la maison communale pour procéder par les urnes, selon le système majoritaire, aux élections communales suivantes:

1. un(e) maire(sse) (qui cumule la présidence de l'assemblée communale et celle du conseil communal);
2. quatre membres du Conseil communal

Les listes de candidat(e)s doivent être remises au secrétariat communal jusqu'au 45^e jour précédent le scrutin, soit au plus tard jusqu'au jeudi 14 octobre 2021 à 17h conformément à l'art. 22, 1^{er} alinéa, du règlement concernant les élections aux urnes.

Les listes doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession, l'adresse ainsi que l'accord signé des candidat(e)s. Toute liste doit être signée d'au moins 5 électeurs/trices. Chaque liste doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le règlement précité.

Les dispositions de l'art. 36 de ce même règlement sont applicables.

En cas de ballottage, il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche 19 décembre 2021 à la même heure et au même endroit, sans autre publication.

Eschert, le 25 août 2021

Conseil communal



Loveresse

Avis de construction

Requérant / maître d'ouvrage: Tschirren Grégory, Les Vies 31, 2732 Loveresse.

Propriétaire: a Marca Béatrice, Les Vies 31, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Tschirren Grégory, Les Vies 31, 2732 Loveresse.

Adresse du projet: parcelle N° 534, Les Vies 31a, 31b, 2732 Loveresse

Description du projet: Démolition du bâtiment 31b, démolition partielle du bâtiment 31a, rénovation du mur existant en pierre (matériel et dimensions inchangés) et réfection de la conduite d'eaux usées existante.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zones d'affectation et de construction: zones Centre Ancien et H2a

Dépôt public: du 1^{er} septembre 2021 au 30 septembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 24 août 2021

Conseil communal

Informations communales

Offre d'emploi

La Commune mixte de Loveresse recherche un/une

Employé(e) d'administration pour un poste à taux variable entre 15 et 20%

Profil/conditions:

- CFC d'employé de commerce ou formation équivalente
- Bonnes connaissances dans le domaine de l'informatique
- Polyvalence et aptitude dans la gestion indépendante de tâches variées
- Aisance dans le contact avec la population
- Aisance rédactionnelle
- Disponibilité à participer à des séances le soir
- Une expérience dans une administration communale serait un avantage

Salaire: selon le barème cantonal

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2022 ou à convenir

Les postulations accompagnées des documents usuels sont à adresser à la Commune mixte de Loveresse, Chemin de l'Ecole 3, 2732 Loveresse, avec la mention « Postulation » jusqu'au 30 septembre 2021.

Administration communale

Le bureau communal sera fermé du 13 au 17 septembre 2021. En cas d'urgence ou pour consulter les dossiers mis en dépôt public, merci de bien vouloir prendre contact avec Madame Fabienne Secchi, maire, au 076 581 17 78.

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée des Bourgeois du 16 août 2021

Conformément à l'article 107 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée des bourgeois du 16 août 2021 est déposé publiquement au secrétariat communal durant 30 jours, à compter de la présente publication et ce, jusqu'au 7 octobre 2021. Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du conseil communal pendant ledit dépôt. S'il n'y a pas d'opposition ou si l'opposition est rejetée, le procès-verbal sera approuvé par le conseil.

Loveresse, le 1^{er} septembre 2021

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: Schaller Laurent, rue Neuve 9, 2740 Moutier

Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, 2832 Rebeuvelier

Emplacement: Parcelle N° 1239, rue Neuve 9

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Sud du bâtiment rue Neuve 9a

Zone: PQ « Rue Neuve »

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Queloz Sébastien et Aline, rue de la Courtine 34, 2740 Moutier

Auteur du projet: Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 1833, rue de la Courtine 34

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Nord

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Bärtschi Alain, rue du Cagreu 4, 2740 Moutier

Auteur du projet: Boegli Jardins et Piscines, 2762 Roches

Emplacement: Parcelle N° 3185, rue du Cagreu 4

Projet: Construction au Sud-Ouest de la maison d'une piscine enterrée et chauffée par une pompe à chaleur en façade Nord du bâtiment rue du Cagreu 4a

Zone: PQ « Derrière-les-Crêts »

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Ecole Prévotoise, par M. Mario Vinciguerra, Blanche-Terre 20, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1810, Blanche-Terre 20

Projet: Fmeture avec vitrages sous marquise existante pour la création d'une cafétéria en façades Nord-Ouest

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: AMEJO SA, Rue Centrale 1, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 551, au lieu-dit: « Rue du Clos 2 », commune de Moutier.

Projet: démolition du garage N° 2b et celui situé au sud du bâtiment N° 2.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1^{er} septembre 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Services industriels – Travaux publics

Les Evalins – Travaux d'assainissement

Les Evalins – Travaux d'assainissement des infrastructures souterraines (électricité et eau) et réfection du revêtement

La Municipalité de Moutier va procéder à des travaux d'assainissement des infrastructures souterraines (câbles BT et cabine pour l'électricité et conduite d'eau potable) dans le secteur cité en référence ainsi qu'à la réfection du revêtement bitumineux du carrefour.

Les travaux débuteront dès le **lundi 20 septembre 2021** et dureront environ **8 semaines** pour autant que les conditions météorologiques soient favorables.

Les riverains pourront en principe accéder aux propriétés, places de parc et garages durant les travaux et les accès piétons seront garantis en tout temps. Hormis durant les travaux de pose du nouveau revêtement qui nécessiteront la fermeture complète de la chaussée durant environ 3 jours.

Nous demandons aux habitants du quartier, aux livreurs et à la population de Moutier et des environs de bien vouloir prendre note des restrictions de circulation et de se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la Municipalité de Moutier vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Moutier, août 2021

Services industriels – Travaux publics Moutier

Conseil de Ville

Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Socié'thalle (Av. de la Liberté 9) le lundi 20 septembre 2021, à 19h 30

Ordre du jour

- Appel
- Déclarations de groupes
- Procès-verbaux N° 375 du 28 juin 2021
- Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2021)
- Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la libération d'une dépense unique de CHF 340'000.-, répartie sur les années 2021 à 2024, visant à financer la charge salariale d'un poste de chargé-e de projet « transfert de Moutier dans le canton du Jura » en contrat de durée déterminée
- Arrêté du Conseil de Ville du 28 juin 2021 relatif au choix d'une variante quant à l'aménagement d'une école ménagère – Retrait du projet
- Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du PCSI intitulée: « Quid des subventions cantonales au sport et à la culture jusqu'au transfert de Moutier? » (N° 1732 – IN 486)
- Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens

- Communications
- Questions orales
- Divers

Affaires en suspens

- N° 1671 – IN 457 | Délai de réponse: 09.04.20; Prol. sans nouveau délai. Interpellation du Rauraque, du 28.10.2019, intitulée: « Repenser la circulation à la rue Beausite à Moutier? ».
- N° 1731 – MO 703 | Délai de réponse: 28.12.21. Motion du PSA demandant que la Ville de Moutier mette en place des activités faisant la promotion de l'égalité dans les classes prévétoises.
- N° 1733 – IN 487 | Délai de réponse: 05.11.21. Interpellation du Rauraque relative au plan directeur des eaux de la Birse.

Remarques

- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch. Dans la barre de recherche principale, inscrire « Documentation du Conseil de Ville », puis cliquer sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran (<https://moutier.ch/autorites/conseil-de-ville/documentation-des-seances-du-conseil-de-ville>).
- Le plan de protection de la présente séance est disponible sur le site internet de la Municipalité (identique à la séance du mois de juin), dans la documentation du Conseil de Ville du 20 septembre 2021. Le public et les membres de la presse sont acceptés aux séances, pour autant qu'une fiche d'enregistrement soit remplie à l'entrée de la salle.
- La lettre du Conseil-exécutif du 18 août 2021 relative à la résolution du Conseil de Ville du 28 juin 2021 ainsi que celle du Bureau du Parlement jurassien du 16 août 2021 relative à la création d'une commission spéciale mixte relative au transfert de la ville de Moutier sont disponibles sur le site internet de la Municipalité avec la documentation du Conseil de Ville.

Moutier, le 30 août 2021

Au nom du Conseil de Ville.

Le Président: C. Piquerez

L'Adjointe au Chancelier: V. Simonin



Perrefitte

Avis de construction

Requérante: Commune de Perrefitte, par son Conseil municipal, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 622, au lieu-dit: « Sous le Tacon 24 », commune de Perrefitte.

Projet: réfection de la toiture du bâtiment de l'administration communale comprenant le remplacement de la sous-toiture et des tuiles ainsi que la suppression d'une souche de cheminée non utilisée sur le pan Est.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre ancien.

Recensement arch.: Objet C, digne de protection.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Perrefitte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, le 1^{er} septembre 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Communications du Conseil municipal

Assemblée municipale

La prochaine assemblée municipale aura lieu le jeudi 16 décembre 2021 à 20h à la halle de gymnastique.

Fontainier

M. Fabien Monnerat remplacera M. Roger Lötscher au poste de fontainier dès le 1^{er} octobre 2021. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, M. Monnerat a présenté sa démission au poste de Conseiller municipal pour le 31 décembre 2021.

Conciergerie

M^{me} Lydia Haengi de Moutier a été nommée concierge des écoles dès le 1^{er} septembre 2021. Pour la halle de gymnastique, M. Farid Bouabacha remplace désormais son épouse qui a démissionné pour des raisons de santé.

Facture des eaux usées 2021

Basé sur les frais d'entretien du réseau des canalisations ainsi que sur les attributions au fonds spécial du maintien de la valeur, le prix des eaux usées 2021 a été arrêté par le Conseil municipal. La taxe de base sera facturée à CHF 12.50 / UR et le m³ consommé sera facturé à CHF 1.75. Les propriétaires recevront ces factures à la fin du mois de septembre.

Perrefitte, le 8 septembre 2021

Le Conseil municipal



Petit-Val

Fermeture de la route des Najoux

Pour permettre l'organisation de la 3^e manche de la coupe suisse de SWISS DOWNHILL (longboard, streetluge et inline roller) dimanche 12 septembre 2021 à Sornetan, la route communale des Najoux sera fermée à la circulation de 9h30 à 18h. Une signalisation sera mise en place.

Plus d'informations sont à disposition sur le site www.swissdownhill.ch.

Souboz, le 8 septembre 2021

Conseil communal

Avis de construction

Requérants: M^{me} Céline et M. Jean-Michel Carnal, L'Oeuchatte 11, 2748 Les Ecorcheresses.

Emplacement: parcelles N°s 411, 415 et 428, au lieux-dits « L'Oeuchatte 8, 13, 13a et 14b », Les Ecorcheresses, Commune de Petit-Val.

Projet: déconstruction des ruines du grenier N° 13 (demande après-coup) et remplacement par le grenier N° 14b sis sur la parcelle N° 415 avec création d'un accès au grenier par la pose d'un escalier en pierres à l'Est, démolition de la partie en bois de la remise N° 13a et reconstruction d'une remise fermée sur 3 côtés et ouverte en façade Sud et agrandissement du chemin au Nord du bâtiment 8a sur la parcelle N° 428.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Recensement arch.: objet C, digne de conservation, ensemble bâti F, sous contrat de classement depuis 18.08.2020.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtellary, le 8 septembre 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Reconvilier

Avis de construction

Requérant : Müller Thomas, Rue des Fraîches 5, 2732 Reconvilier

Propriétaires : Marquis Müller Sonia et Müller Thomas, Rue des Fraîches 5, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Liechti SA, Route de Pierre-Pertuis 25, 2710 Tavannes

Emplacement : Parcelle N° 920, Rue des Fraîches 5

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, élimination de la citerne à mazout existante

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2, PAL 2 « Bel-Air »

Dérogation : Art. 26 al. 2 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 30 septembre 2021 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 1er septembre 2021

Le secrétariat municipal

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 7 octobre 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le Fuet, le 8 septembre 2021

Secrétariat municipal



Tavannes

Décathlon 2021

Les Sociétés Tavannes et la Commission Culture et Sports invitent toute la population à venir découvrir les différentes activités qui seront proposées lors de la nouvelle édition du décathlon. Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, chacun pourra se dépenser et s'amuser sur le plateau d'Orange, le 12 septembre prochain, de 10h à 16h30 (dernière inscription à 15h30).

Les prix seront remis aux plus méritants à partir de 17h15.

Une petite restauration et une animation musicale seront également de la partie, alors n'hésitez pas à vous déplacer tout au long de la journée!

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Tavannes, le 12 août 2021

La Commission Culture et Sports

Mise au concours

La municipalité de Tavannes met au concours le poste de

Secrétaire municipal-e

pour un poste à 100% et entrée en fonction le 1^{er} novembre 2021 ou à convenir

Activités principales :

- Direction et conduite de l'administration communale
- Participation aux séances du Conseil municipal, rédaction des procès-verbaux et suivi de ses décisions
- De nombreuses tâches annexes sont évidemment confiées à ce poste spécifique

Profil souhaité :

- Être au bénéfice du diplôme de cadre en administration communale ou disposé à suivre la formation ad hoc
- Expérience dans un poste similaire et connaissance approfondie dans les outils informatiques
- Flexibilité, autonomie, aisance rédactionnelle et attitude sociable

Nous offrons un poste varié mais exigeant avec un salaire conforme aux traitements de l'échelle cantonale. Les postulations avec documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, Grand-rue 1, 2710 Tavannes, jusqu'au 15 septembre 2021, ou par courriel secretariat@tavannes.ch. Le cahier des charges peut être consulté sur le site Internet de la commune « tavannes.ch ».

Tavannes, le 27 août 2021

Conseil municipal Tavannes

Avis de construction

Requérant : Caisse de retraite en faveur du personnel de l'hôpital du Jura bernois, Rue du Quai 20, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : ARC Architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.

Projet : construction d'un nouveau local technique englobant l'agrandissement de l'ascenseur existant et pose d'une nouvelle paroi phonique sur une partie du local technique existant en toiture du bâtiment Rue du Quai 20 sis sur la parcelle N° 2276 en zone mixte 2 « Prés Bernard ».

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise : à l'article A136 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 1^{er} septembre 2021

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : Gerber & Fils SA, Rue de l'Euchette 2a, 2605 Sonceboz.

Projet : modification du projet de transformation du bâtiment Rue H.-F. Sandoz 84, soit la modification de la lucarne en lucarne rampante et le format des fenêtres de toit et la pose de claustras en façade est, parcelle N° 31 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 1^{er} septembre 2021

Le chef des travaux publics

Mise au concours

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 4 communes de la vallée de Tavannes.

Pour compléter son équipe, il met au concours un poste de

Collaborateur-trice administratif-ve

Taux d'occupation de 50%

Entrée en fonction au 1^{er} janvier 2022

L'annonce est publiée sur le site internet de la municipalité de Tavannes : www.tavannes.ch

Tavannes, le 31 août 2021

Service social régional de Tavannes



Valbirse

Conseil général

Les élu(e)s au Conseil général sont convoqué(e)s le lundi 20 septembre 2021, à 19h, à la Salle communale de Mallery

Ordre du jour

1. Appel
2. Adopter le procès-verbal du 21 juin 2021
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Approuver le Règlement concernant le fonds de financement spécial relatif à l'entretien des routes et ouvrages annexes
5. Réponse à la motion 2021/02 « Ecoles »
6. Réponse à la motion 2021/03 « Gens du voyage à Valbirse »



Saicourt

Avis de construction

Requérant : Pierre Mosimann, Route de Bellelay 6, 2712 Le Fuet

Emplacement : Route de Bellelay 6, 2712 Le Fuet

Parcelle N° : 142

Projet de construction : Remplacement de la chaudière à mazout existante par une chaudière à pellets et installation d'un silo à pellets

Dimensions et genre : Selon plans déposés

Zone : Village ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 7 octobre 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 8 septembre 2021

Secrétariat municipal

Dérogation à l'art. 414, chiffre 2, alinéa 2 RCC

Avis de construction

Requérant : Alexandre Haussener, Route de Bellelay 34, 2712 Le Fuet

Auteur du projet : Arc Architecture Sàrl, Jean-Paul Röthlisberger, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan

Emplacement : Route de Bellelay 34, 2712 Le Fuet

Parcelle N° : 867

Projet de construction : Transformation et agrandissement de l'habitation

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : Mixte

Dérogation requise : Art. 414, chiffre 2, alinéa 2 RCC (toiture)

7. Information du Conseil communal sur les scénarios visant la réalisation d'une Place du village
8. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
9. Rapport de la Commission scolaire
10. Informations du Conseil communal
11. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
12. Questions orales

Ordre du jour:

1. Salutations
2. Buts de l'association
3. Approbation des statuts
4. Création de l'association
5. Election du comité et de la présidence
6. Présentation du projet de Bikepark
7. Prochaines activités
8. Divers

La séance se tiendra, comme les précédentes, dans le respect des mesures Covid. Le plan de protection sera mis à jour en fonction de l'évolution de la situation. Il sera publié sur le site de la commune.

Bévilard, le 31 août 2021

Bureau du Conseil général

Les statuts de la future association peuvent être consultés sur le site de la commune de Valbirse: www.valbirse.ch, rubrique « actualités ».

Chaque personne est la bienvenue à cette assemblée constitutive organisée dans le respect des mesures COVID-19.

Bévilard, le 3 septembre 2021

Commune mixte de Valbirse et comité provisoire de l'association Bikepark

Association Bikepark Valbirse

Invitation à l'assemblée constitutive de l'Association Bikepark Valbirse

Le mardi 14 septembre 2021, à 20h, à la Salle communale à Malleray.

informations pratiques



Tavannes

Administration municipale
Grand-Rue 1
2710 Tavannes

Courriel: secretariat@tavannes.ch
Heures d'ouverture: Lundi à vendredi:
9h30 à 11h45 et 15h à 17h
Jeudi:
9h30 à 11h45 et 15h à 18h
Site internet: www.tavannes.ch

Téléphones

Centrale	032 482 60 40	Travaux publics	032 482 60 47
Secrétariat	032 482 60 43	Agence AVS	032 482 60 46
Caisse	032 482 60 44	Service social	032 482 65 70
Contrôle des habitants	032 482 60 45		

Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	42	38	20.10.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi
37	33	15.09.2021	mercredi	43	39	27.10.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
38	34	22.09.2021	mercredi	44	40	03.11.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
39	35	29.09.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
40	36	06.10.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
41	37	13.10.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi				

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 8 h à 11 h et 14 h à 17 h
Mercredi 14 h à 17 h
Jeudi 8 h à 11 h et 14 h à 18 h
Vendredi 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu – ma et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h
Mercredi 14 h à 16 h
Jeudi 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaire

Lundi à jeudi de 7 h à 20 h
Vendredi de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Téléphones

Centrale 032 494 11 11
Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11
Impôts 032 494 11 21
Caisse municipale 032 494 11 25
Contrôle des habitants 032 494 11 27
Service social 032 494 11 34
Agence AVS 032 494 11 39
Service sécurité 032 494 11 29
Bâtiments.Urbanisme.
Travaux publics 032 494 13 33
Electricité.Eau.
Service de piquet 032 494 12 22

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur
en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h
Jeudi 8h30 - 10h30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10h à 11h45 et de 15h à 17h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7 h à 19 h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: communesaules@bluewin.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeimnde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h30
Site internet: www.sorvilier.ch